

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 22/03/2024

Date d'affichage : 08/04/2024

L'an deux mil vingt quatre, le deux avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 18

Secrétaire : M. Yann VILLEROY.

OBJET : Adoption du Compte Administratif 2023 : Budget Principal COMMUNE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif,

Considérant que Monsieur PARIS, Maire, s'est retiré,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Marie-Françoise LARROQUELLE, doyenne de l'assemblée délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Guy PARIS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		734 446.90 €		444 394.97€		1 178 841.87 €
Opérations de l'exercice	1 524 834.78 €	1 861 210.16 €	805 075.34 €	238 992.86 €	2 329 910.12 €	2 100 203.02 €
Totaux	1 524 834.78 €	2 595 657.06 €	805 075.34 €	683 387.83 €	2 329 910.12 €	3 279 044.89 €
Résultats de clôture		1 070 822.28 €	121 687.51€			949 134.77 €
Restes à réaliser			69 418.74 €		69 418.74 €	
TOTAUX CUMULES	1 524 834.78 €	2 595 657.06 €	874 494.08 €	683 387.83 €	2 399 328.86 €	3 279 044.89 €
Résultats définitifs		1 070 822.28 €	191 106.25 €			879 716.03 €

2. Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête (par 17 Voix Pour) les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 08/04/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance,
M. Yann VILLEROY.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

